



30 ans de démographie : la Lorraine réduit son déficit migratoire

■ Jocelyn BÉZIAU

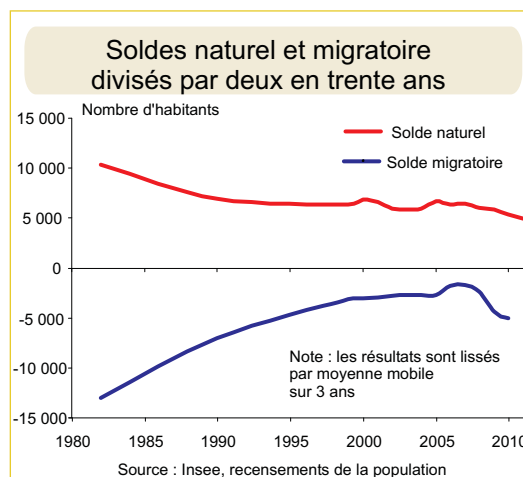
Après une période relativement morose, la Lorraine renoue avec le dynamisme en réduisant son déficit migratoire. Cela lui permet de gagner près de 3 400 habitants par an depuis la fin des années 1990. La démographie lorraine est portée par une natalité suffisamment forte pour compenser le déficit migratoire dont la région souffre depuis les années 1960. L'intensité de ces deux phénomènes est cependant en baisse en raison du vieillissement de la population. La croissance démographique est structurée par les aires urbaines, profitant aux couronnes des grands pôles urbains au détriment de ces derniers. Ainsi, les habitants de Meurthe-et-Moselle et de Moselle sont de plus en plus nombreux. Le bilan de la Meuse et des Vosges est plus atone.

Depuis 1999, la Lorraine a gagné près de 3 400 habitants par an pour atteindre sa population actuelle, 2 351 000 Lorrains au 1^{er} janvier 2011. Cela représente une croissance annuelle moyenne de 0,15%, soit bien en deçà de la dynamique métropolitaine, qui dépasse 0,64% par an sur la période 1999-2011. Il s'agit toutefois d'une nette amélioration si l'on compare avec la dynamique démographique lorraine plus ancienne. Entre 1990 et 1999, la croissance annuelle lorraine consistait en un timide +0,02%. La population de la région avait même accusé un léger recul (-0,07% par an) sur la période 1982-1990.

Une natalité et des migrations moins importantes que par le passé

La croissance démographique de la Lorraine est soutenue par la natalité, qui permet de compenser le déficit migratoire dont souffre la région depuis les années 1960. Toutefois, ces deux moteurs d'évolution démographique ont tendance à perdre de leur intensité. L'augmentation de l'espérance de vie ne pourra pas tou-

jours compenser la baisse de la natalité, due à la fois à un vieillissement de la population et au report du calendrier des naissances. Les femmes ont aujourd'hui leur premier enfant vers 28 ans en moyenne, quatre ans plus tard qu'au début des années 1980. Par ailleurs, l'indice conjoncturel de fécondité (définitions) est de 178 enfants pour 100 femmes en 2011, contre 190 en 1982. En clair, cela représente une perte de



1 600 naissances par an, et explique un tiers de la baisse du solde naturel. En revanche, le déficit migratoire s'est dans une large mesure amoindri. La Lorraine qui perdait plus de 6 500 habitants par an dans les années 1990 n'en laisse plus échapper que 2 500 en moyenne depuis 1999. Là encore, une population vieillissante permet de rendre compte de ce phénomène. La mobilité géographique est en effet le plus souvent liée aux études ou à la recherche d'un emploi, et concerne donc davantage les franges plus jeunes de la population. Depuis les années 1980, le déficit migratoire comme l'excédent naturel ont été divisés par deux. La démographie lorraine s'apprête ainsi à entrer dans une période de stabilité.

Un bilan départemental contrasté

La tendance régionale est cependant loin d'être homogène. En effet, les départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle gagnent de la population tandis que la Meuse et les Vosges en perdent. Certes, la baisse de population dans ces départements déficitaires est moins importante aujourd'hui que par le passé, la Meuse recommence même à gagner quelques

habitants par rapport à 1999. Mais leur population actuelle reste bien en deçà du niveau atteint en 1982 (environ 6 500 habitants de moins pour la Meuse, 17 000 de moins pour les Vosges).

Au contraire, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle enregistrent une croissance portée par un excédent naturel beaucoup plus important, qui correspondrait à une hausse de population de 0,3% chaque année depuis 1999 (contre seulement 0,1% par an pour la Meuse et les Vosges).

Le déficit migratoire de la région vient tempérer ce dynamisme, mais présente une nette amélioration pour les quatre départements lorrains. En particulier, la Meuse était le département le plus pénalisé par les flux migratoires dans les années 1990, qui contribuaient à une baisse annuelle de sa population de 0,39%. Désormais, ces flux ne représentent plus qu'un déficit de 0,09% par an, soit le plus faible de la région.

Ce sont surtout les départements urbains qui améliorent le solde migratoire régional. Plus que jamais le travail frontalier contribue à ce phénomène, alors que l'emploi s'est par ailleurs assez fortement dégradé. Ainsi, les départements de Meurthe-et-Moselle et de Mo-

selle, tournés vers le Luxembourg à l'image des zones d'emploi de Thionville et de Longwy, sont de ce point de vue les plus dynamiques de la région. Le déficit migratoire de la Meurthe-et-Moselle a ainsi été divisé par trois en vingt ans. Le département ne perd plus que 700 habitants par an par le jeu des migrations entre 1999 et 2011, alors que plus de 2 200 Meurthe-et-mosellans perdaient chaque année dans les années 1990. De la même façon, la Moselle a réduit de moitié son déficit migratoire. Elle perdait chaque année 2 500 habitants dans les années 1990, désormais ce déficit n'est plus que 1 200 personnes par an.

Une démographie structurée par les aires urbaines

En Lorraine comme en France, les pôles (définitions) présentent une démographie de moins en moins dynamique, au profit notamment des communes placées sous leur influence. En effet, la plupart des pôles urbains perdent de la population sur la période récente. C'est en particulier le cas des communes de Metz et Bar-le-Duc, dont la population baisse de respectivement 3,6% et 0,9% entre 2006 et 2011. Parmi les vingt plus grandes communes de Lorraine, cinq seule-

Réduction du déficit migratoire dans les quatre départements lorrains

	Population 2011	Solde naturel annuel		Solde migratoire annuel	
		entre 1990 et 1999	entre 1999 et 2011	entre 1990 et 1999	entre 1999 et 2011
Meurthe-et-Moselle	733 124	2 372	2 196	-2 211	-690
Meuse	193 557	282	258	-678	-158
Moselle	1 045 146	3 646	2 881	-2 456	-1 193
Vosges	378 830	637	370	-1 162	-537
Lorraine	2 350 657	6 937	5 704	-6 507	-2 579

Source : Insee, recensements de la population

Des pôles urbains de moins en moins attractifs, au profit de leurs couronnes

Type de commune	Population 2011	Solde naturel annuel		Solde migratoire annuel	
		entre 1990 et 1999	entre 1999 et 2011	entre 1990 et 1999	entre 1999 et 2011
Pôle	1 341 968	5 818	3 718	-6 435	-5 533
Couronne	429 721	742	1 207	422	1 452
Commune multipolarisée	491 263	507	901	-380	1 215
Commune isolée	87 705	-130	-122	-114	288
Lorraine	2 350 657	6 937	5 704	-6 507	-2 579

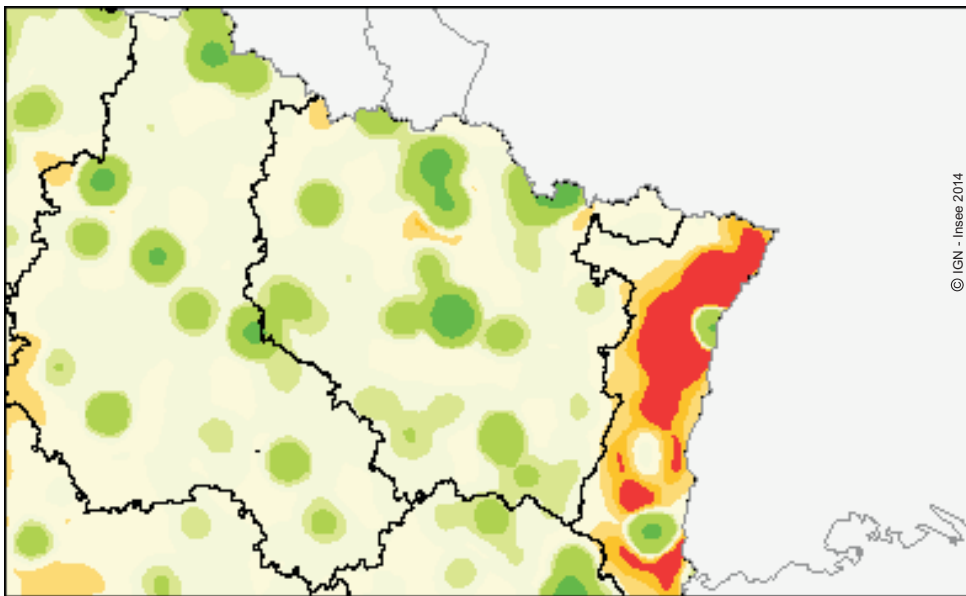
Source : Insee, recensements de la population

ment ont gagné en population depuis 2006. Il s'agit de Longwy (+0,3%), Pont-à-Mousson (+7,6%), Lunéville (+0,1%), Yutz (+0,9%) et Hayange (+5,6%). Le plus souvent, ce phénomène traduit simplement une périurbanisation de l'espace lorrain. Pont-à-Mousson profite ainsi de l'influence de Nancy au sud et de Metz au nord, et gagne 7,6% de population depuis 2006.

Les couronnes des pôles urbains sont de ce fait plus dynamiques que les pôles eux-mêmes. En effet, dans toute la France se sont développées de nouvelles formes d'urbanisation, similaires à celles constatées dans les pays les plus urbanisés comme le Royaume-Uni au cours des années 1970. La croissance relative des communes rurales a commencé à dépasser

celle des communes urbaines dès le début des années 1980. Cela ne signifie pas qu'il y a eu renversement de courants migratoires, déclin des agglomérations ou contre-urbanisation. En fait, les agglomérations ont continué de se développer mais en se diffusant largement autour des agglomérations telles qu'elles étaient antérieurement définies.

1990 - 1999 : des migrations très défavorables



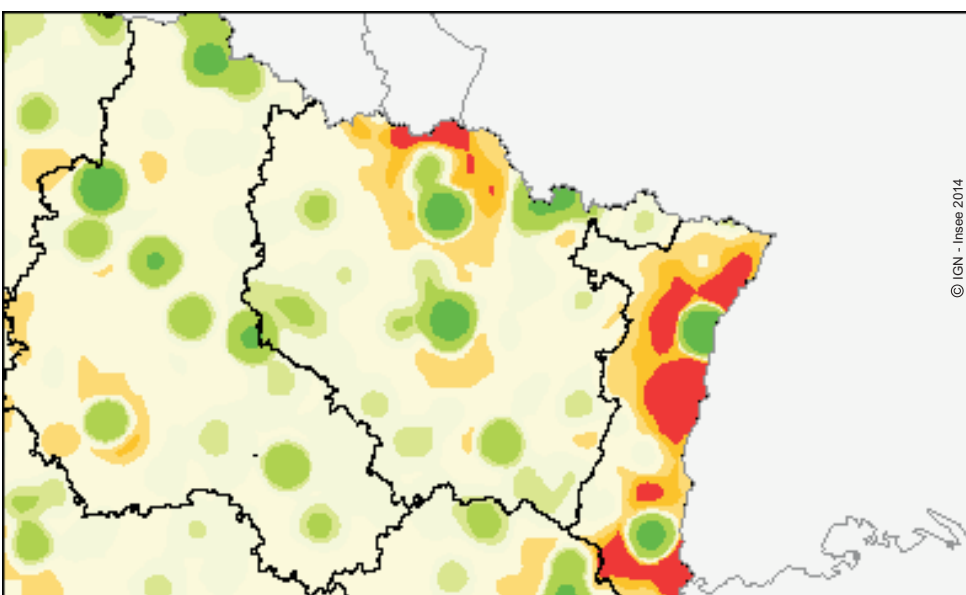
© IGN - Insee 2014

Solde migratoire entre 1990 et 1999 en habitant par km² et par an

- 0,6 ou plus
- de 0,4 à 0,6
- de 0,2 à 0,4
- de 0,0 à 0,2
- de -0,2 à 0,0
- de -0,4 à -0,2
- de -2,0 à -0,4
- 2,0 ou moins

Source : Insee, recensements de la population

1999 - 2011 : attractivité frontalière sur le Nord



© IGN - Insee 2014

Solde migratoire entre 1999 et 2011 en habitant par km² et par an

- 0,6 ou plus
- de 0,4 à 0,6
- de 0,2 à 0,4
- de 0,0 à 0,2
- de -0,2 à 0,0
- de -0,4 à -0,2
- de -2,0 à -0,4
- 2,0 ou moins

Source : Insee, recensements de la population

Savoir plus :

- 30 ans d'évolution démographique, Insee Première n°1483, janvier 2014
- Bilan démographique 2013 : trois mariages pour deux Pacs, Insee Première n°1482, janvier 2014
- Le zonage en aires urbaines 2010 : un éclairage sur notre nouvelle façon d'habiter et de vivre l'espace, Économie Lorraine n°269, octobre 2011
- Le nouvel espace français, Daniel Noin, éd. Armand Colin, 1999
- La population de la France au début des années 1980, Daniel Noin, in Annales de Géographie n°517, pp.290-302, 1984
- Les dynamiques démographiques, in La Lorraine face à son avenir, Insee Lorraine, juin 2003

Site Internet :
www.insee.fr



Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS

ÉDITORIAUX

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2014

Paris étend ainsi son influence sur près de 100 kilomètres, l'impact démographique du bassin parisien contribue à 20% de l'augmentation de population observée en France depuis 30 ans. Ce phénomène ne profite cependant qu'aux grandes agglomérations. En Lorraine, seul un petit pôle urbain sur quatre a gagné de la population depuis 1982. Certes, les emplois se concentrent davantage dans les grands pôles urbains, mais de nombreux ménages font le choix

de s'en éloigner pour une meilleure qualité de vie, d'où la croissance des couronnes et des communes multipolarisées au détriment des pôles urbains.

Définitions

Agglomération (ou **unité urbaine**) : ensemble de communes représentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Un **pôle urbain** est une unité urbaine qui regroupe au moins 10 000 emplois et n'est pas situé dans la couronne d'un autre pôle.

La **couronne** est constituée de l'ensemble des communes dont au moins 40% des actifs y résidant travaillent dans le pôle ou les communes attirées par celui-ci. De la même façon sont définis les moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (1 500 à 5 000 emplois).

Le pôle et sa couronne constituent une **aire urbaine**.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité à chaque âge observés l'année considérée demeuraient inchangés. Il ne représente donc pas les taux d'une génération réelle de femmes. L'ICF sert uniquement à caractériser de façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans que l'on puisse rien garantir concernant l'avenir de la population.

Solde migratoire apparent : la population d'un territoire évolue en fonction de son solde naturel (naissances moins décès) et de son solde migratoire (arrivées moins départs) ; la somme de ces deux soldes constitue la variation totale de la population du territoire. Si l'état civil permet de connaître avec précision le solde naturel, la variation totale de la population du territoire est obtenue par différence entre les populations des différents recensements.

Ainsi, des modifications du concept de population ou une qualité inégale des recensements entraînent des imprécisions sur la mesure de cette variation totale de la population. Le solde migratoire, estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel, est alors qualifié d'apparent pour mettre en évidence la marge d'incertitude inhérente à celui-ci. Ce solde apporte néanmoins une information appréciable et précoce sur la dynamique de population d'un territoire.